RAPPORT ANNUEL 2009 2010

Table des MATIÈRES

5 Historique

6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction

7 Gouvernements et organismes associatifs

9 Message des présidents de l'École et de la Fondation

10 Rapport du directeur général

14 Description sommaire des programmes offerts

15 Candidatures et admissions de 2004 à 2010

16 Promotion 2010 de la formation supérieure en arts du cirque

17 Promotion 2010 des instructeurs et formateurs en arts du cirque

18 Élèves et étudiants par programme de 2004 à 2010

19 États financiers vérifiés de l'École 2009-2010

RAPPORT ANNUEL 09-10 de l'École nationale de cirque

37 Fondation de l'École nationale de cirque

38 Programme de bourses

39 Donateurs de la Soirée-bénéfice 2010

40 Donateurs de la campagne annuelle 2009-2010

41 Donateurs de la campagne majeure 2002-2006

44 États financiers vérifiés 2009-2010 de la Fondation

École nationale de cirque MONTRÉAL

HISTORIQUE

L'École nationale de cirque a été fondée en 1981 par Guy Caron, comédien et artiste de cirque, et par Pierre Leclerc, gymnaste d'élite. À une époque où le Canada ne comptait pas de compagnie de cirque contemporain et où seules de rares écoles existaient en dehors de l'Europe de l'Est ou de l'Asie, mettre sur pied un lieu de formation en arts du cirque représentait un défi de taille. Les premiers élèves et formateurs sont d'abord accueillis au Centre Immaculée-Conception, et très tôt, avant même les débuts du Cirque du Soleil, entreprise phare de son domaine d'activité, l'École devient une institution nationale au rayonnement international.

Après s'être relogée dans l'ancienne Gare Dalhousie du Vieux-Montréal, l'École développe des programmes de formation qui se voient désormais reconnus par les ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec et par le Patrimoine canadien. L'École offre dès 1991 un programme de formation professionnelle de type arts-études de niveau secondaire et implante le programme d'études collégiales en arts du cirque en 1995. En 2003, l'École, devenue trop à l'étroit dans la Gare, élit domicile dans de nouveaux espaces conçus spécialement pour la formation professionnelle d'artistes de cirque, au cœur de Tohu, la Cité des arts du cirque. Elle y accueille davantage d'étudiants et ce, dans de meilleures conditions et y offre de nouveaux programmes dont les Attestations d'études collégiales pour instructeurs et formateurs en arts du cirque ainsi que divers services aux professionnels des arts du cirque.

Depuis sa fondation, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. C'est sa continuelle quête d'excellence qui lui permet de demeurer un des chefs de file dans la formation professionnelle des artistes de cirque, en même temps qu'un lieu de recherche, de création et d'expérimentation sur les arts du cirque.

L'École a formé plus de quatre cents artistes de cirque. Les étudients et les diplômés de l'École ont remporté plusieurs prix et distinctions lors de leurs participations à de prestigieux festivals dont ceux de Paris, Wuqiao en Chine et Tournai en Belgique. L'École est un précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord qui a contribué à l'émergence de plusieurs entreprises de cirque comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main.

Conseils d'ADMINISTRATION

École nationale de cirque – ÉNC
et Fondation de l'École nationale de cirque – FÉNC

Bruno Duguay, **président ÉNC**
Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
JTI MACDONALD

David McAusland, **président FÉNC**
Associé
MCCARTHY TÉTRAULT

Lili de Grandpré,
vice-présidente et secrétaire
Associée principale
CENCEO

Jacques Coté, **trésorier ÉNC**
Directeur général par intérim
SOCIÉTÉ DU HAVRE DE MONTRÉAL

Gilles Lapointe, **trésorier FÉNC**
Vice-président exécutif – Finances et administration
LES PRODUCTIONS FEELING INC.

Membres

Jocelyn L. Beaudoin
Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Pierre Carrier
Enseignant
Représentant des employés
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Daniel Dupuis
Représentant des parents des élèves
Avocat et conseiller d'affaires
DUPUIS PAQUIN

David J. Forest
Président et conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Marc Gagnon
Vice-président principal – Organisation et culture
CIRQUE DU SOLEIL

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Normand Legault
Président du conseil
SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Robert C. Nadeau
Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Membres sortants

Jovette Demers
Directrice des communications commerciales
IBM CANADA

Luc Filiatreault
Président, chef de la direction
NSTEIN

Luc Martin
Chef des opérations délégué - Canada
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

Comité exécutif

Bruno Duguay
David McAusland
Lili de Grandpré
Jacques Coté
Marc Lalonde
Gilles Lapointe

Comité de la Collecte de fonds

Bruno Duguay
Daniel Dupuis
David J. Forest
Gilles Lapointe
Normand Legault
David McAusland

Comité des Immobilisations

Bruno Duguay
Jacques Coté

Comité des Investissements

Claude Bédard
Gilles Lapointe
Robert C. Nadeau

Comité des Programmes

Lili de Grandpré
Daniel Dupuis
Marc Gagnon

Équipe de direction

Directeur général
Marc Lalonde

Directrice des études
Daniela Arendasova

Directeur de la création
Howard Richard

Directeur administratif
Éric Langlois

Directeur des communications
Christophe Rousseau

Directeur technique et de production
Martin Saintonge

Gouvernements et organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts de même que du ministère du Patrimoine canadien par le biais du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts. L'École est également agréée pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

La Fondation de l'École nationale de cirque a bénéficié du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre du programme Placements culture et du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- **TOHU - La Cité des arts du cirque**
- **En Piste - Regroupement national des arts du cirque**
- **ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal**
- **FÉDEC - La Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles**
- **FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés**
- **ACPQ - Association des collèges privés du Québec**
- **ACQ - Association des camps du Québec**

Culture, Communications et Condition féminine Québec

Patrimoine canadien Canadian Heritage

PLACEMENTS Culture

Message des PRÉSIDENTS

En seulement trois décennies de cirque contemporain, la discipline a non seulement conquis un immense public, mais a aussi pris une place extraordinaire dans notre imaginaire et particulièrement dans celui de notre jeunesse, comme en témoigne le foisonnement d'initiatives aux thématiques et couleurs circassiennes dans le domaine du loisir, de l'éducation, etc. Le cirque est dans nos vies, dans nos médias, dans nos écoles, sur nos scènes. Le cirque fait partie de notre culture tout comme il contribue à notre économie.

L'École nationale de cirque et son action auprès de la jeunesse et du milieu professionnel du cirque sont en amont de ce fil rouge de la création qui nous donne les œuvres spectaculaires et singulières des compagnies de cirque dont nous sommes fiers. L'École est aussi en amont d'une chaîne de valeur de tout un secteur d'activités vital pour notre identité et porteur pour notre économie.

Nos femmes et hommes politiques ont compris depuis longtemps le rôle que l'École joue depuis les débuts de l'aventure du nouveau cirque au pays. Les titulaires du ministère du Patrimoine canadien de même que du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) du Québec et du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) du Québec ont prouvé qu'ils ont encore et toujours cette sensibilité. Nous tenons à remercier le ministère du Patrimoine canadien et le MCCCF pour l'augmentation de leurs contributions au fonctionnement octroyées en 2009-2010 ou annoncées pour 2010-2011. De plus, l'aide exceptionnelle de ces deux ministères aura été essentielle à la réalisation du projet d'agrandissement de l'École pour de nouveaux studios et des résidences destinées aux jeunes élèves de partout au pays. Ces équipements permettent dorénavant à notre établissement d'être véritablement national. Nous remercions aussi le MELS qui, de manière indéfectible, accompagne financièrement la croissance de l'École dans tous les programmes qui sont de sa compétence.

L'équilibre financier du fonctionnement de l'École, le développement des nouveaux programmes et services, de même que l'accessibilité de l'École aux jeunes de talents ne seraient pas possibles sans la générosité de nombreux bénévoles et donateurs, entreprises, particuliers ou fondations. Nous les remercions tous et toutes vivement !

Comme vous le constaterez, le rapport de la direction générale est éloquent sur la qualité tout autant que sur la quantité des réalisations de l'École au cours du dernier exercice financier. De même, les états financiers de l'École comme ceux de la Fondation témoignent de la bonne santé financière des deux organismes.

Notre École et sa Fondation peuvent compter sur une gouvernance éclairée assurée par des administrateurs chevronnés que nous remercions. Nous en profitons pour exprimer toute notre reconnaissance à madame Jovette Demers qui quitte le conseil d'administration après y avoir siégé en qualité de secrétaire pendant plus d'une décennie, de même qu'à monsieur Luc Martin qui fut trésorier de la Fondation depuis l'année 2000, ainsi qu'à monsieur Luc Filiatreault qui représentait les parents de nos plus jeunes élèves.

À la fin de 2009-2010, les instances de gouvernance de l'École et de la Fondation ont résolu qu'elles soient à l'avenir composées des mêmes administrateurs afin de simplifier leurs fonctionnements respectifs et de s'assurer que les destinées de l'établissement, tout comme les responsabilités de la gestion et de la collecte de fonds privés, soient partagées par tous les administrateurs. Les deux entités, liées par leur mission et mieux intégrées, demeurent toutefois distinctes tout comme leurs états financiers. À la suite de cette réorganisation de la gouvernance, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs bénévoles. Nous souhaitons la bienvenue à messieurs Normand Legault et David J. Forest, deux personnes déjà bien engagées envers l'École de même que monsieur Daniel Dupuis récemment élu par l'assemblée des parents.

Comme chaque année, nous profitons de ce rapport annuel, tel que la loi québécoise sur le conseil exécutif l'exige de tous les collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que le conseil d'administration de l'École n'a constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un des ses membres se serait placé au cours de l'exercice 2009-2010.

Bruno Duguay
Président du conseil
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil
Fondation de l'École nationale de cirque

[1] Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.

Rapport du DIRECTEUR général

Deuxième année du plan quadriennal de l'École nationale de cirque, 2009-2010 a connu son lot de réalisations, et cela au bénéfice des étudiants tout autant que du secteur des arts du cirque.

Une promotion de 20 artistes de cirque convoités depuis des mois par nos cirques québécois et par tant d'autres ailleurs dans le monde, ainsi qu'une cohorte de 21 instructeurs et formateurs qui viennent appuyer tant les programmes de cirque récréatif ou social que les initiatives scolaires en arts du cirque.

Des programmes de formation toujours en évolution, des services aux étudiants qui se bonifient et s'adaptent aux besoins de ceux pour qui ils sont conçus, de nouvelles résidences pouvant accueillir enfin les plus jeunes de partout au pays et de nouveaux studios qui offrent des « pistes » supplémentaires pour l'entraînement et la création… Tout ce cycle (tout ce cirque, pourrait-on dire) s'est complété avec le succès populaire (plus de 19 000 spectateurs) et critique des deux productions du spectacle de fin d'année en juin 2010, habilement mises en piste par Shana Carroll des 7 doigts de la main et Guy Alloucherie de la compagnie française HVDZ.

Des programmes efficaces… bien que toujours à perfectionner

En aval d'une formation artistique de plus en plus exigeante, les programmes post secondaires de diplôme d'études collégiales (DEC) et de diplôme d'études de l'École (DEE) ont démontré une fois de plus leur pertinence et leur efficacité. Tous les 20 finissants ont réussi l'épreuve synthèse de fin de programme en avril dernier et ont démontré qu'ils avaient atteint le profil de sortie de l'École. Qui plus est, tous les finissants du DEC ont réussi leurs épreuves uniformes ministérielles et ont obtenu leur diplôme d'études collégiales.

Déjà plus de 90 % des diplômés ayant terminé leur formation en juin dernier ont conclu des engagements de longue durée en tant qu'artistes de cirque. À eux seuls, le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize, les 7 doigts de la main et Cavalia ont déjà recruté la moitié des diplômés. Nos jeunes diplômés suivent donc de près les traces de leurs camarades de la promotion 2008-2009 qui ont tous évolué professionnellement dans leur discipline depuis leur sortie de l'École. Les participants du programme d'insertion professionnelle ont également été engagés. Ce programme réservé aux jeunes diplômés ou finissants, l'Atelier de recherche et de création, a été confié en 2009 à la chorégraphe et metteure en scène montréalaise Estelle Clareton. Six étudiants y ont participé et ont présenté, en octobre 2009, le résultat de leur recherche intitulé *En plein corps,* à la Tohu ainsi qu'à Auch, en France, dans le cadre du Festival Circa. Cette formation complémentaire est désormais reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport comme programme d'attestation d'études collégiales.

Pour une quatrième année consécutive, le taux de rétention des étudiants inscrits dans les programmes de formation collégiale dépasse les 90 %, ce qui indique un très haut niveau de motivation pour le choix de carrière et l'achèvement des études.

À l'entrée des programmes de DEC et DEE, l'École a maintenu sa mesure de mise à niveau des candidats de talent, mais aux acquis circassiens encore insuffisants. Les deux tiers de ces candidats ont vu leur admission définitive confirmée pour l'année 2010-2011. Cette mesure s'avère toujours aussi pertinente, car les programmes en amont, Préparation à la formation supérieure (PFS) et Cirque-études secondaires (CES), ne contribuent que pour le tiers des nouveaux admis en formation collégiale.

Bien que leur nombre soit encore insuffisant, la qualité des diplômés de niveau secondaire est du plus haut niveau. D'ailleurs, l'École est fière de la réussite scolaire exemplaire des étudiants du programme CES; les sept élèves finissants du programme ont tous réussi leurs études et ont obtenu le Diplôme d'études secondaires (DES). Mais il faudra mettre tout en œuvre pour augmenter notre capacité de diplômation au secondaire, et en priorité assurer le recrutement d'un plus grand nombre d'élèves à la base.

Il était donc tout à fait pertinent de maintenir les camps d'été intensifs pour les élèves de 9 à 17 ans qui ont attiré, à chacune des deux dernières années, près de 70 élèves de toutes provenances et contribué au dépistage d'excellents candidats pour le CES.

Au chapitre de la formation des pédagogues, l'École a offert pour une sixième année consécutive les programmes d'attestations d'études collégiales (AEC) d'instructeurs et de formateurs en arts du cirque avec sa plus importante cohorte depuis la création des programmes. L'évaluation des programmes d'AEC terminée à l'été 2009 a conclu qu'ils étaient toujours aussi pertinents, cohérents, bien adaptés à la clientèle, qu'ils s'harmonisaient adéquatement entre eux et avec d'autres programmes et qu'à peine quelques ajustements devaient être apportés. À la suite d'une des recommandations de l'évaluation, l'École a élaboré un nouveau programme d'AEC de plus courte durée (180 heures) pour la formation des intervenants de premier niveau dans l'enseignement des arts du cirque soit le programme Initiateurs en arts du cirque. Le programme a été reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) au printemps 2010, et peut déjà être offert.

Des services aux étudiants spécifiques

Depuis l'automne 2009, les services de physiothérapie et de thérapie sportive offerts à l'École se sont accrus de 11 % par rapport à 2008-2009 avec 50 heures par semaine de prestation. Le service a également gagné en efficacité avec une augmentation de 38 % du nombre de consultations.

Le service d'aide financière de l'École a soutenu 55 demandes d'étudiants dans le cadre des programmes d'aide financière du gouvernement du Québec et d'autres provinces canadiennes ou de la Fondation de l'École nationale de cirque. Ainsi, 16 étudiants canadiens des programmes collégiaux ont pu recevoir une aide financière publique.

Le comité des bourses de la Fondation et de l'École a analysé 39 demandes d'aide financière. La Fondation a octroyé 29 bourses de 500 $ à 5 000 $ à des élèves et étudiants de tous les programmes. Parmi les bourses octroyées, 20 ont été décernées à des étudiants canadiens et neuf à des étudiants internationaux pour un total de 54 000 $.

Au total, l'École a comptabilisé 26 participations à des stages, échanges ou festivals notamment avec l'École Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles, le Festival Circa en France et le Comité Organisateur des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver.

Malgré les retards dans le chantier de construction des résidences, l'École a accueilli ses premiers élèves résidents dès la rentrée 2009. Hébergés en dortoirs pendant les premiers mois, les élèves du programme CES n'ont accédé aux résidences qu'à partir de janvier. Depuis, l'École accueille huit élèves provenant de diverses régions du Canada et de l'étranger dans des espaces de qualité, chambres semi-privées et espaces communautaires, avec tous les services attendus d'un milieu de vie confortable et sécuritaire.

La bibliothèque, qui valorise le fonds Pascal Jacob, a terminé le développement d'une interface web lui permettant de mettre en ligne l'un des plus importants catalogues sur les arts du cirque. Les étudiants et les chercheurs ont depuis le printemps dernier un accès à distance au catalogue des collections. Ce travail de développement unique s'est réalisé tout en maintenant le développement des collections (en hausse de 5 %) et en augmentant significativement le volume de prêts (en hausse de 17 %) et de consultations de documents (en hausse de 120 %). La collection compte aussi maintenant de nombreux nouveaux

dossiers d'artistes, une nouvelle bibliographie web de près de 400 sites Internet référencés, des outils très prisés par les étudiants.

Des étudiants et des diplômés s'illustrent
Douze acrobates de l'École ont participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver et ont livré des prestations vertigineuses. Thomas Saulgrain (DEC II) voltigeant seul au milieu du stade à 50 mètres de hauteur aura laissé une image poétique indélébile à des centaines de millions de téléspectateurs.

À la dernière édition du Festival Mondial du Cirque de Demain, le porteur Nicolas Besnard (DEC 2004) a remporté la médaille d'argent tandis que le duo Gregory Arsenal Romagosa (DEC 2009) et Yannick Thomas (DEC 2009) a récolté la médaille de bronze. Le Coup de cœur du Festival a été décerné à la contorsionniste Leilani Lemuela Franco (DEE 2008). Le clown Mick Holsbeke (DEE 2009) s'est vu remettre les prix Cirque Éloize et Telmondis. Au gala du Festival, le duo de clowns Okidok, Xavier Bouvier et Benoît Devos (DEE 1997), de même que la fil-de-fériste Molly Saudek (DEE 1998) étaient parmi les invités d'honneur. La fil-de-fériste étoile a également reçu les honneurs lors des derniers festivals du cirque de Moscou (médaille d'argent) et de Budapest (Pierrot de Bronze). Finalement, une première pour un artiste occidental à la discipline du mât chinois, Paul Hertzfeld (DEC 2004) a remporté le Lion d'argent au Festival d'arts acrobatiques de Wuqiao en Chine.

Le collectif des 7 doigts de la main, dont les diplômés Shana Carroll (1993), Isabelle Chassé (1990), Patrick Léonard (DEC 1997) et Samuel Tétrault (DEC 1996) sont co-directeurs artistiques, a formé deux nouvelles distributions de son spectacle *Traces* majoritairement composées de diplômés de l'École. La compagnie a également lancé avec succès son nouveau spectacle *Psy* mis en scène par Shana Carroll et dont 9 des 11 artistes de la distribution sont des diplômés récents.

Du côté du Cirque Éloize, le co-fondateur et directeur artistique Jeannot Painchaud (1991) a signé la mise en scène de *iD* qui a inauguré avec succès le Festival Montréal Complètement Cirque avec une distribution majoritairement issue de l'École.

Finalement le duo de trapèze fixe formé de Rosalie Ducharme et de Louis David-Simoneau (DEC 2009) a été la vedette incontestée du nouveau spectacle du Cirque du Soleil, *Totem*, présenté en première mondiale à Montréal.

Recrutement
La demande pour les programmes de niveau secondaire s'est maintenue au niveau record des dernières années. Toutefois, même avec l'offre des services d'hébergement, le nombre de candidats au programme CES d'autres provinces canadiennes n'a pas augmenté tel que souhaité.

Malgré une demande soutenue des candidats du Québec et une augmentation marquée des candidatures des États-Unis, la demande globale pour les programmes de niveau collégial a fléchi de 9 % avec la diminution du nombre de candidats d'autres provinces canadiennes et une plus faible demande de candidats européens. Ces résultats mitigés en quantité n'ont pas eu d'effet sur le recrutement final, car la quantité et la qualité des candidats retenus se sont maintenues au plus haut niveau.

Mais tout ceci milite en faveur d'actions plus ciblées envers les jeunes de niveau secondaire de toutes les régions canadiennes et les étudiants d'écoles préparatoires européennes. À cet égard, au printemps dernier, l'École préparait déjà pour l'automne 2010 une grande tournée canadienne de dépistage et de recrutement en augmentant le nombre d'escales de 3 à 18 villes. En fin d'exercice, l'École annonçait déjà à ses partenaires européens la tenue d'une édition européenne du concours d'entrée à Paris, dès janvier 2011.

De nouveaux studios et des résidences à point nommé
La construction de nouveaux studios s'est terminée en cours d'année et l'École a pu utiliser le plus grand volume dès décembre 2009. Toutefois, tel que l'École l'avait prévu, seul le 1er étage des résidences terminé à la fin décembre a pu être occupé en cours d'année. Mais, grâce à une aide supplémentaire de 609 000 $ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) annoncée au printemps, l'École a pu achever significativement en fin d'exercice les travaux en vue d'une

occupation normale à la rentrée scolaire 2010-2011. Bien que quelques déficiences doivent encore être corrigées, l'École est pleinement satisfaite de la fonctionnalité de ses nouveaux espaces. Malheureusement, à cause des dépassements de coûts liés aux conditions de sol imprévues, l'École n'a pu acquérir tous les équipements spécialisés souhaités dans le cadre du projet.

L'ajout de deux studios d'une aire totale de 575 m² permet désormais de répondre aux besoins d'espaces de formation et d'entraînement en pouvant accueillir simultanément jusqu'à 15 cours supplémentaires. L'École peut dorénavant accueillir et héberger de manière sécuritaire et contrôlée jusqu'à 23 élèves mineurs de partout au Canada. Jusqu'alors, à moins de résider normalement dans la région montréalaise, peu de jeunes Canadiens de talent avaient accès à la formation professionnelle en arts du cirque à un âge optimal et pouvaient ainsi espérer accéder à la formation supérieure et donc à une carrière d'envergure en arts du cirque.

Une situation financière équilibrée
L'École et la Fondation ont terminé l'exercice financier 2009-2010 en équilibre, tel qu'en témoignent les états des résultats présentés plus loin.

La proportion du financement public sur les revenus d'exploitation de l'École a légèrement augmenté de 66 % à 68 %, de 2008-2009 à 2009-2010, principalement à cause de l'augmentation du financement du Patrimoine canadien. En effet, avec la hausse substantielle de l'enveloppe consacrée à la formation artistique par le gouvernement fédéral et grâce aux évaluations externes très favorables de l'École, l'aide au fonctionnement du Patrimoine canadien est passée de 600 000 $ à 840 000 $.

L'aide au fonctionnement en provenance du MCCCF est demeurée stable, comme elle l'a été depuis 2002-2003, malgré l'augmentation importante des clientèles, des programmes et de la contribution conséquente de l'École au secteur des arts du cirque d'année en année. Toutefois, en prévision de l'exercice 2010-2011, le MCCCF annonçait au printemps dernier une augmentation de 6,4 % de son aide au fonctionnement à l'École pour 2010-2011.

Par ailleurs, la Fondation de l'École a bénéficié du programme Placements culture du MCCCF qui lui a octroyé une seconde subvention de contrepartie de 250 000 $ pour son fonds de dotation, une somme qui n'apparaît pas aux résultats, mais qui contribue à l'augmentation des actifs à long terme de la Fondation. Celle-ci, grâce à des revenus provenant de différentes activités de collecte de fonds, a versé à l'École près de 382 000 $, contribuant ainsi 173 000 $ à son fonctionnement général, 155 000 $ pour le projet de construction, en plus de 54 000 $ en bourses d'études.

Une école au cœur du secteur des arts du cirque
Cofondatrice de Tohu, la Cité des arts du cirque, l'École a poursuivi activement sa participation au développement de la Cité, à sa planification et à sa promotion. Partie intégrante de la programmation régulière de la Tohu, l'École a également offert un total de cinq représentations gratuites à la communauté du quartier Saint-Michel.

En partenariat avec la Tohu et avec l'aide du MCCCQ, l'École a rendu accessibles ses équipements et ses studios aux artistes et aux organismes professionnels de cirque pour de l'entraînement libre (4769 heures-personnes) ou de l'accueil en résidence (1214 heures).

En collaboration avec les principaux cirques québécois, le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize, les 7 doigts de la main ainsi que la Tohu, l'École a participé au collectif «Complètement cirque!». Cette initiative de concertation et de promotion qui veut consolider le positionnement de Montréal comme capitale mondiale des arts du cirque et soutenir les démarches structurantes au bénéfice de toute la communauté des arts du cirque au pays a notamment permis la naissance du Festival Montréal Complètement Cirque en juillet 2010.

Toujours impliquée au sein du regroupement national des arts du cirque, En Piste, l'École continue d'héberger gracieusement dans ses murs le siège social de l'association.

Cette 29e année d'activités de l'École nationale de cirque et de sa Fondation a été le fruit d'un travail concerté de plus d'une centaine d'employés réguliers et occasionnels appuyés par 25 artistes créateurs invités, une équipe dévouée sous la gouverne d'un conseil d'administrateurs rigoureux et généreux. L'exercice plein et entier de notre mission n'a été possible que grâce à l'appui indéfectible de véritables partenaires que sont le MELS, le MCCCQ, le ministère du Patrimoine canadien et la Tohu, ainsi qu'à la générosité de près de 200 donateurs, particuliers, entreprises et fondations, que nous remercions sincèrement.

Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Description sommaire des PROGRAMMES offerts

- **Préparation à la formation supérieure - PFS**
  Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de neuf à douze ans; il les prépare à une formation professionnelle en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**
  Ce programme de type arts-études est offert de la 1re à la 5e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 560.D0**
  Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux élèves ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**
  Destiné exclusivement aux élèves internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés - NRC.0W**
  En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants finissants et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle sanctionné par une attestation d'études collégiales (AEC). L'objectif de l'atelier est de faire vivre à un collectif de 5 à 8 jeunes artistes, l'expérience complète de la création d'une œuvre de cirque interdisciplinaire sous la direction d'un concepteur et metteur en scène. Les participants à l'atelier sont récipiendaires d'une bourse d'études. L'atelier a une durée d'environ 13 semaines et culmine avec la présentation publique de l'œuvre à la Tohu.

- **Formation d'initiateur – NRC 0V, d'instructeur – NRC.08 et de formateur – NRC.09**
  Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Candidatures et ADMISSIONS de 2004 à 2010

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Préparation à la formation supérieure - PFS	61	10	48	7	54	9	53	7	60	7	60	12	60	8
Cirque-études secondaires - CES		4		8		7		11		11		6		13
Diplômes d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	121	26	129	25	157	31	137	36	139	35	173	37	158	38
Atelier de recherche et de création des diplômés					8	8	8	5	10	7	10	6	8	7
Attestation d'études collégiales Instructeur - AECI NRC.08	13	13	9	9	5	5	6	6	13	12	21	19	15	15
Attestation d'études collégiales Formateur - AECF NRC.09	6	6	6	6	8	8	11	10	13	10	14	9	13	12
Total	201		192		232		215		235		278		254	

L'École nationale de cirque tient à remercier les écoles préparatoires et les fédérations sportives canadiennes d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis pour 2010-2011 :

AFUK, Danemark
CEFAC, Sao Paulo, Brésil
Circus Center, San Francisco, CA, États-Unis
Circus Harmony, St-Louis, MO, États-Unis
École de cirque de Châteauguay, Canada
École de cirque de Châtellerault, France
École de cirque de Québec, Canada
École de cirque de Verdun, Canada
Fédération de gymnastique de l'Ontario, Canada
Fédération de gymnastique du Nouveau-Brunswick, Canada
Fédération de gymnastique du Québec, Canada
Fédération de patinage artistique du Québec, Canada
Philadelphia School of Circus Arts, PA, États-Unis
School of Acrobatics and new Circus Arts, Seattle, WA, États-Unis
Zero Gravity Circus, Toronto, Canada

PROMOTION 2010 de la formation supérieure en arts du cirque

ALMA BUHOLZER
trapèze ballant

DIANA PATRICIA GONZALEZ RODRIGUEZ
cerceau ballant

DIANE RENÉE RODRIGUEZ
trapèze danse

MARIE-PIER CAMPEAU ET ETHAN LAW
jeux icariens

YANN LEBLANC ET JONATHON ROITMAN
jonglerie

KAELYN SCHMITT
double trapèze

VALÉRIE DOUCET
équilibre

ERIC MCGILL
trapèze ballant

PATRICK SCHUHMANN
planche coréenne

LISA ECKERT
généraliste

JONATHAN MORELL
équilibre

VANESSA VOLLERING
trapèze ballant

NICOLAS FORTIN
jonglerie

ANDRÉANNE NADEAU
cerceau aérien

ROBERT WEBBER
manipulation

MAXIME GIRARD
cerceau aérien

AMANDA OROZCO
tissu

MAXIME YELLE
double corde volante

Promotion 2010 des INSTRUCTEURS et FORMATEURS en arts du cirque

Attestation d'études collégiales

Instructeurs

Kevin Auclair
Alexandre Boucher
Céline Chevrier
Annie Deslongchamps
Geneviève Durocher
Jérôme Fournier
Vincent Gervais
Xavier Graveline
Béatrice Harvey
Stéphanie Leclerc
Olivier Papineau-Schneiderman
Samuel Papineau-Schneiderman
Ariane Reeves-Blizzard
Kim Rocheleau-Beaulieu
Marie-Christine Simoneau
Sabrina Leclerc

Formateurs

Alisan Funk
Alexandre Gillis
Itzel Viruega
Jorge Padilla
Francis Proteau

Élèves et étudiants par PROGRAMME de 2004 à 2010

	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Préparation à la formation supérieure - PFS	16	16	18	22	15	19	10
Cirque-études secondaires - CES	10	16	18	24	24	25	24
Diplômes d'études collégiales et supérieures DEC-DEE	61	60	62	69	80	82	87
Atelier de recherche et de création AEC - NRC.0W	10		7	5	7	6	7
Attestation d'études collégiales - Instructeur NRC.08	13	9	5	6	12	19	15
Attestation d'études collégiales - Formateur NRC.09	6	6	8	10	10	9	12
Total	116	107	118	136	148	160	155

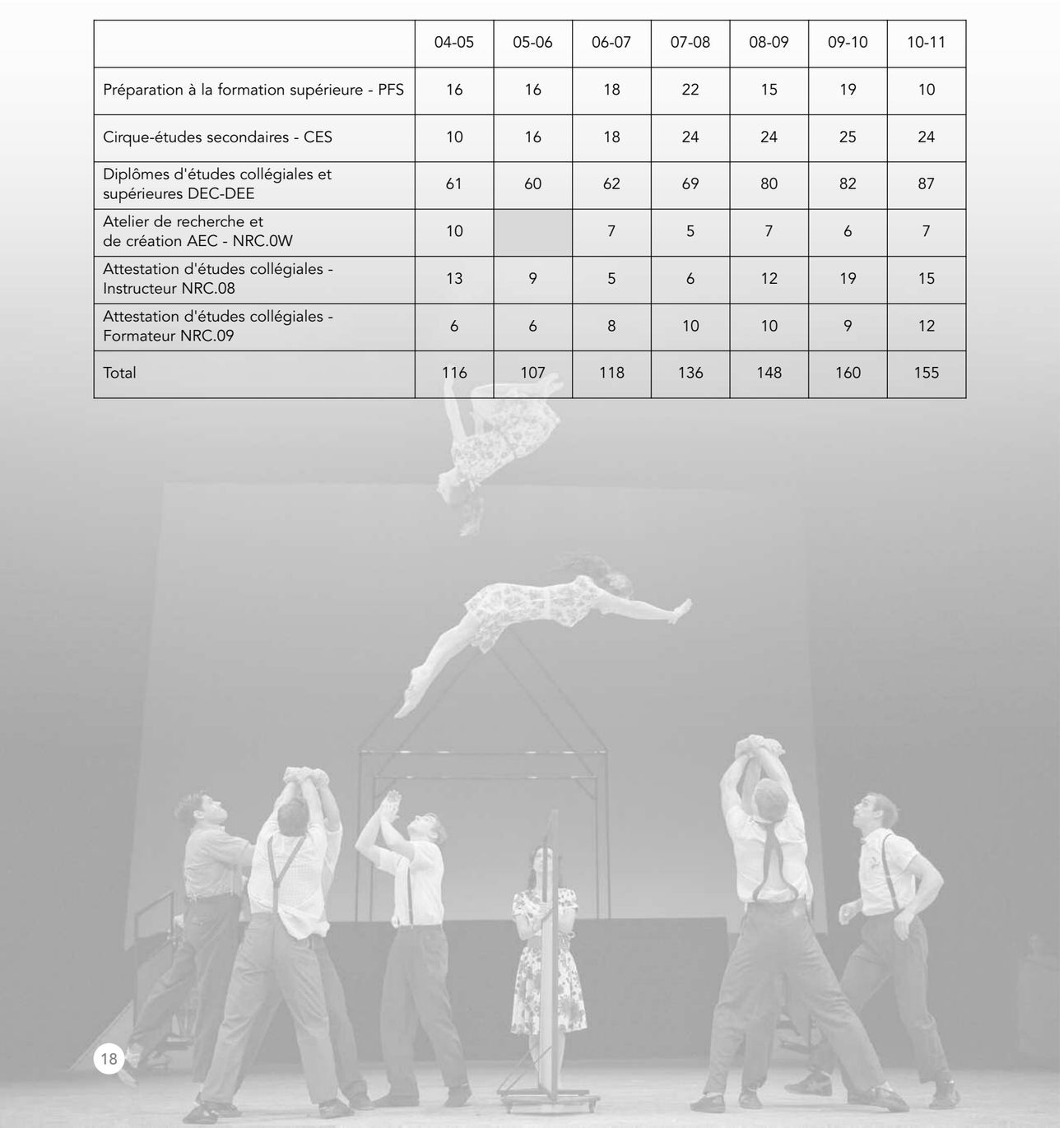

États financiers de

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

30 juin 2010

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Table des matières

Rapport des vérificateurs **1**

État des résultats **2**

État de l'évolution des actifs nets **3**

Bilan **4**

État des flux de trésorerie **5**

Notes complémentaires **6-13**

Subventions et contributions ..... **Annexe**

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque ..... **Annexe**

Deloitte.

vancouver 2010
FOURNISSEUR OFFICIEL

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Les Tours Triomphe
2540, boul. Daniel-Johnson
Bureau 210
Laval QC H7T 2S3
Canada

Tél. : 450-978-3500
Téléc. : 514-382-4984
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons vérifié le bilan de l'École nationale de cirque (l'« École ») au 30 juin 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 juin 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

[1]

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Le 17 septembre 2010

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 18261

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
	$	$
Revenus		
Subventions et contributions - annexe	**3 485 297**	3 331 786
Frais de scolarité	**680 065**	634 954
Contrat de service de formation	**50 983**	73 967
Location de locaux et équipements	**367 835**	320 974
Spectacles et festivals	**254 406**	293 417
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque - annexe	**226 807**	363 903
Services d'hébergement	**21 755**	-
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**426 713**	377 568
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	**36 470**	33 420
Intérêts	**-**	5 777
Autres	**67 215**	18 925
	5 617 546	5 454 691
Dépenses		
Salaires et honoraires	**3 270 694**	3 078 291
Charges sociales	**382 837**	351 160
Services professionnels	**333 229**	357 152
Fournitures et approvisionnements	**396 710**	353 051
Déplacements, communications et informations	**262 464**	279 004
Services contractuels	**220 258**	163 818
Location d'équipements	**91 056**	58 425
Aide financière aux élèves	**54 000**	45 750
Assurances et permis	**43 677**	40 106
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	**31 859**	19 223
Créances douteuses	**3 848**	2 372
Frais financiers	**9 752**	8 627
Amortissement des immobilisations corporelles	**511 475**	445 577
	5 611 859	5 202 556
Excédent des revenus sur les dépenses	**5 687**	252 135

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010				2009
	Investis en immobilisations	Affectés (note 15)	Non affectés	Total	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
Solde au début	**1 646 333**	**150 000**	**(970 413)**	**825 920**	573 785
Excédent des revenus sur les dépenses	**-**	**-**	**5 687**	**5 687**	252 135
Investissement en immobilisations corporelles	**2 190 780**	**-**	**(2 190 780)**	**-**	-
Amortissement des immobilisations corporelles	**(511 475)**	**-**	**511 475**	**-**	-
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	**(2 439 367)**	**-**	**2 439 367**	**-**	-
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	**463 183**	**-**	**(463 183)**	**-**	-
Solde à la fin	**1 349 454**	**150 000**	**(667 847)**	**831 607**	825 920

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

au 30 juin 2010

	2010	2009
	$	$
Actif		
À court terme		
Encaisse	**-**	559 637
Débiteurs (note 4)	**248 760**	666 207
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 5)	**84 000**	60 000
Subventions et dons affectés au projet de construction à recevoir (note 6)	**1 944 248**	-
Frais payés d'avance	**48 815**	54 751
	2 325 823	1 340 595
Immobilisations corporelles (note 7)	**23 166 185**	21 486 880
	25 492 008	22 827 475
Passif		
À court terme		
Découvert bancaire	**81 703**	-
Emprunt bancaire (note 8)	**1 321 837**	-
Créditeurs et charges à payer (note 9)	**1 331 397**	1 564 384
Revenus reportés	**108 733**	110 124
Subventions de fonctionnement reportées (note 10)	**-**	486 500
Tranche à court terme des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées (note 11)	**515 595**	426 151
	3 359 265	2 587 159
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées (note 11)	**21 301 136**	19 414 396
	24 660 401	22 001 555
Actifs nets		
Investis en immobilisations	**1 349 454**	1 646 333
Affectés (note 15)	**150 000**	150 000
Non affectés	**(667 847)**	(970 413)
	831 607	825 920
	25 492 008	22 827 475

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	**5 687**	252 135
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**511 475**	445 577
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**(426 713)**	(377 568)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	**(36 470)**	(33 420)
	53 979	286 724
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 12)	**1 000 342**	1 391 084
	1 054 321	1 677 808
Activités de financement		
Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles reportées	**345 119**	1 366 261
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	**150 000**	150 000
	495 119	1 516 261
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(2 190 780)**	(2 992 065)
Encaissement d'un dépôt à terme	**-**	55 703
	(2 190 780)	(2 936 362)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(641 340)**	257 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**559 637**	301 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	**(81 703)**	559 637

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (insuffisance) sont constitués du découvert bancaire et de l'encaisse.

1. Description de l'École

L'École, sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Modifications de conventions comptables

En novembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l' « ICCA ») a publié des modifications aux chapitres 1540 « État des flux de trésorerie », 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », 4430 « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif » et 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés ». Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er janvier 2009. Par conséquent, l'École a adopté ces modifications à partir du 1er juillet 2009.

Le chapitre 1540 a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4430 a été modifié de façon à préciser que les organismes de plus petite taille qui inscrivent à l'actif les immobilisations, doivent toutes les inscrire, les amortir et réduire leur valeur conformément aux chapitres pertinents du Manuel.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à ce que son libellé soit conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2010

3. Conventions comptables

L'École a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'École pour l'exercice terminé le 30 juin 2010. L'École continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuable aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenu à des fins de transaction seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Encaisse

Cet actif financier est considéré comme un instrument financier détenu à des fins de transaction. Il est donc comptabilisé à sa juste valeur à la date de clôture, celle-ci étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés à l'état des résultats.

Le principe de la date de transaction a été choisi par l'École pour le moment de la comptabilisation des transactions afférentes aux placements.

Débiteurs, subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer

Les débiteurs et les subventions à recevoir, classifiés comme prêts et créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

3. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Équipement audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement de service médical	5 ans
Équipement intégrés	25 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2010	2009
	$	$
Don à recevoir - Fondation de l'École nationale de cirque	**40 000**	200 000
Débiteurs - Fondation de l'École nationale de cirque	**27 369**	37 673
Débiteurs - autres	**109 397**	213 313
Taxes à la consommation	**71 994**	215 221
	248 760	666 207

5. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2010	2009
	$	$
Solde au début	**60 000**	76 373
Revenus de l'exercice (annexe)	**3 485 297**	3 331 786
Encaissements	**(3 461 297)**	(3 348 159)
Solde à la fin	**84 000**	60 000

6. Subventions et dons affectés au projet de construction à recevoir

	2010	2009
	$	$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**1 749 292**	-
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	**189 956**	-
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**5 000**	-
	1 944 248	-

7. Immobilisations corporelles

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**16 069**	**-**	**16 069**	1
Immeuble	**25 367 097**	**2 742 868**	**22 624 229**	18 298 738
Mobilier de bureau	**124 437**	**30 261**	**94 176**	16 737
Équipements d'enseignement	**275 400**	**63 795**	**211 605**	75 666
Équipements informatiques	**36 124**	**27 933**	**8 191**	8 814
Aménagement intérieur	**6 723**	**861**	**5 862**	6 085
Équipements audiovisuels	**11 219**	**9 141**	**2 078**	3 828
Appareils et outils	**34 695**	**21 282**	**13 413**	20 095
Équipement de service médical	**5 764**	**1 032**	**4 732**	2 049
Équipements intégrés	**114 339**	**9 321**	**105 018**	35 299
	25 991 867	**2 906 494**	**23 085 373**	18 467 312
Projet en cours	**80 812**	**-**	**80 812**	3 019 568
	26 072 679	**2 906 494**	**23 166 185**	21 486 880

Au 30 juin 2009, le terrain a été réduit d'une subvention totale de 657 754 $.

8. Emprunt bancaire

L'École dispose d'un prêt relais construction d'un montant autorisé de 2 900 000 $ et porte intérêts au taux préférentiel diminué de 0,5 %. L'emprunt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble au montant de 2 900 000 $ et par une hypothèque mobilière de premier rang sur la subvention à recevoir du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Au 30 juin 2010, le solde de cet emprunt est de 1 321 837 $.

9. Créditeurs et charges à payer

	2010	2009
	$	$
Créditeurs - Fondation de l'École nationale de cirque	**14 700**	3 500
Fournisseurs	**875 043**	1 193 459
Retenues à payer	**202 422**	120 400
Salaires et charges sociales	**239 232**	247 025
	1 331 397	1 564 384

10. Subventions de fonctionnement reportées

Les subventions de fonctionnement reportées représentent des ressources externes affectées et non encore engagées à la date du bilan.

	2010	2009
	$	$
Solde au début	**486 500**	-
Encaissements	**(486 500)**	486 500
Solde à la fin	**-**	486 500

11. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2010			2009
	Subventions	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**19 091 537**	**2 278 127**	**16 813 410**	15 434 598
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	**1 899 564**	**25 491**	**1 874 073**	-
Intérêts capitalisés	**1 524 028**	**198 125**	**1 325 903**	1 356 384
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**1 976 000**	**184 980**	**1 791 020**	1 522 490
Revenus de soumissions	**12 150**	**1 579**	**10 571**	10 814
Autres	**1 772**	**18**	**1 754**	-
	24 505 051	**2 688 320**	**21 816 731**	18 324 286
Subventions et dons relatifs au projet en cours				
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	**-**	**-**	**-**	1 364 489
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**-**	**-**	**-**	150 000
Autres	**-**	**-**	**-**	1 772
	-	**-**	**-**	1 516 261
Total des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	**24 505 051**	**2 688 320**	**21 816 731**	19 840 547
Tranche à court terme	**-**	**-**	**515 595**	426 151
	24 505 051	**2 688 320**	**21 301 136**	19 414 396

12. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2010	2009
	$	$
Débiteurs	**417 447**	(121 778)
Subventions de fonctionnement à recevoir	**(24 000)**	16 373
Frais payés d'avance	**5 936**	7 724
Emprunt bancaire	**1 321 837**	-
Créditeurs et charges à payer	**(232 987)**	983 875
Revenus reportés	**(1 391)**	18 390
Subventions de fonctionnement reportées	**(486 500)**	486 500
	1 000 342	1 391 084

13. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 39 717 $ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	$
2011	**9 185**
2012	**9 185**
2013	**9 185**
2014	**9 185**
2015	**2 028**
2016	**949**
	39 717

À la fin de l'exercice, l'École s'est engagée en vertu d'un contrat totalisant environ 74 000 $ pour des travaux à être réalisés au cours du prochain exercice relativement au projet en cours.

14. Éventualités

Dans le cadre du projet de construction, un litige est survenu avec l'entrepreneur général relativement aux sommes dues pour les travaux exécutés. L'École refuse de payer les retenues jusqu'à ce qu'une entente soit intervenue entre les deux parties. Les sommes en cause ont été comptabilisées à titre de frais courus au 30 juin 2010.

De plus, un montant de 106 000 $ additionnel est réclamé directement à l'entrepreneur par deux autres fournisseurs impliqués au niveau des travaux. L'entrepreneur refuse de reconnaître cette requête. De l'avis de la direction, aucune somme ne sera payée par l'École et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2010

15. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

a) Développement futur de l'institution
b) Fonds de roulement
c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
d) Améliorations ou réparations au bâtiment

L'École devra maintenir la réserve à une valeur minimale de 100 000 $. Toute somme excédant 300 000 $ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

16. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu une somme de 132 807 $ (118 153 $ en 2009) de la Fondation de l'École nationale de cirque servant à couvrir les salaires versés par l'École pour les activités de collecte de fonds de la Fondation.

Dans le cadre du projet de construction d'un studio et de résidences, la Fondation de l'École nationale de cirque a versé un montant de 150 000 $ à l'École au cours de l'exercice (150 000 $ en 2009). De plus, elle s'est engagée à verser un montant additionnel de 5 000 $ au cours de la prochaine année.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

17. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des subventions à recevoir, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire est à taux variable.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe

Subventions et contributions

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
	$	$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	**1 655 047**	1 695 322
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**973 000**	1 023 000
Ministère du Patrimoine canadien	**840 000**	600 000
Emploi-Québec	**-**	1 003
Fonds de la Santé et de la sécurité du travail	**-**	7 461
	3 468 047	3 326 786
Soutien au développement des organismes au niveau international		
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**12 250**	5 000
Ministère des Relations internationales du Québec	**5 000**	-
	17 250	5 000
	3 485 297	3 331 786

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

de l'exercice terminé le 30 juin 2010

	2010	2009
	$	$
Fonctionnement	**40 000**	200 000
Bourses aux élèves	**54 000**	45 750
Collecte de fonds (note 16)	**132 807**	118 153
	226 807	363 903

RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

École nationale de cirque
LA FONDATION

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de partout au Canada.

« Sachez que votre appui m'encourage non seulement sur le plan financier, mais également moral. Il me donne une motivation supplémentaire pour travailler plus fort… merci ! »
-Boursier

Programme de BOURSES

Un appui indispensable pour la relève en arts du cirque
La générosité des donateurs à la campagne majeure 2002-2006 a rendu possible la création d'un fonds de bourses qui apporte une aide financière substantielle aux étudiants et leur permet ainsi de poursuivre leur formation à l'École nationale de cirque. Le programme de bourses de la Fondation assure un brillant avenir aux jeunes artistes peu importe leur situation financière.

Distribution des bourses

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Programmes collégiaux (DEC-DEE-AEC)	12	15	16	16	21
Programmes secondaires (PFS-CES)	4	9	14	10	8
Total des bourses	16	24	30	26	29
Total $	34 400 $	45 000 $	54 350 $	45 750 $	54 000 $

SOIRÉE-BÉNÉFICE 2010

Le 15 juin 2010 se tenait la Soirée-bénéfice de la Fondation de l'École nationale de cirque pour célébrer la relève en arts du cirque. Cette activité de financement a permis d'amasser plus de 160 000 $ net. Grâce à la générosité des donateurs, les 20 finissants ont eu la chance de vivre une expérience très significative pour leur parcours professionnel. C'est grâce aux bénéfices de cette soirée que les présentations publiques des étudiants sont possibles. Cet exercice leur donne aussi l'occasion de présenter le fruit de leurs travaux, intégré dans une mise en piste professionnelle.

La Fondation remercie vivement tous les commanditaires, les donateurs, le cabinet de la soirée et les bénévoles.

COMMANDITAIRES

Diamant 10 000 $

Mouvement des Caisses Desjardins
Solotech

Argent 5 000 $

Borden Ladner Gervais
Hunt Partners
Les Services financiers David Forest
Rio Tinto Alcan

DONATEURS

5 000 $ et plus

Allstate du Canada
Cirque du Soleil
JTI - Macdonald Corp.

2 000 $ - 4 999$

ADM Entretien
André Rodrigue Peintre Décorateur
Aon Reed Stenhouse
Banque Scotia
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse populaire Desjardins de Saint-Michel
Cascades
Centre de Remorques Leader
Christie
Cogeco Câble
Deeth Williams Wall
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Freshfields Bruckhaus Deringer
Imperial Tobacco Canada
Le Groupe Forzani
Lerners
Les Productions Feeling
Metafore
Ogilvy Renault
Outbox Technology
Power Corporation du Canada
Proaction
RailTerm
Robic
Samson Bélair/Deloitte & Touche
Standard Life
The Herjavec Group
UBS Valeurs mobilières Canada
Womble Carlyle Sandridge & Rice
Wortzman Nickle Professional Corporation

500 $ et plus

Action Sport Physio Centre-Ville
Aéroports de Montréal
Banque nationale du Canada
BCF
Brio Conseils
Jeannette et William Buholzer
Confection C. Cliche
Jacques Coté
Créations D.
Lili de Grandpré
De Grandpré Chait
Devencore NKF
DMR - Fujitsu
E3 Services Conseils
EBI
Nassib El-Husseini
Ernst & Young
Execaire
Financière Banque nationale
Fortsum Solutions d'affaires
Hélène Dufresne et Daniel Gauthier
GazMétro
Sarah Ellwood et Russell Goodman
Groupe GSoft
Groupe Show Distribution
Heenan Blaikie
Impérial Snacking et Équipement
Inspec-Sol
J.F. L'Acrobate
JD International
KPMG
La Maison du Rôti
La Presse Télé
Lantic
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Lapointe Magne et associés
Anthony S. Layton
John LeBoutillier
Le Groupe Jean-Coutu
Les Centres Jeunesse de Lanaudière
Loto-Québec
David McAusland
McCarthy Tétrault
Mercer
Microsoft
Stéphane Mongeau
Mont-Roy L'Imprimeur
Robert C. Nadeau
Carol Elaine et Brian O'Sullivan
Placements Montrusco Bolton
Québecor
RBC Banque Royale
RBC Marchés des Capitaux
Claire Richer Leduc
Rogers Sans-fil
S.P.I.N. Société de production en imagerie nouvelle
Service d'entretien Distinction
Société du Vieux-Port de Montréal
Société Générale (Canada)
Société Immeubles Majewski #1 - Appartements Trylon
Softchoice
Louis M. Solomon
Supremex
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier
Trizart Alliance
TV5
Valeurs mobilières Desjardins
Venable
Vézina assurances
Voilerie Air Terre Mer
Watson, Poitevin, Turcot, Prévost, notaires

Partenaires de biens et services

Les Eaux Naya
S.P.I.N.
St-Ambroise
Vincent Lafleur Traiteur

Merci aux donateurs!

Campagne annuelle 2009-2010

Fonds pour la relève
Fonds pour l'enseignement et l'excellence artistique
Priorités de l'École

Grands Donateurs - 5 000 $ et plus

Cirque du Soleil
David Atkins Enterprises Productions Canada
KPMG

Le Cercle des Maîtres de piste - 1 000 $ et plus

Anonyme
Cogeco Câble
Lili de Grandpré
Bruno Duguay
Luc Filiatreault
Marc Gagnon
JTI - Macdonald Corp.
Marc Lalonde
Les Productions Feeling
Luc Martin
David McAusland
Robert C. Nadeau
Carol Elaine et Brian O'Sullivan
Alain Pacherie – Société de Spectacles et d'Événements
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier
Zeller Family Foundation
Zero Gravity Circus Productions

Les ambassadeurs 500 – 999 $

David Atkins
Jeannette et William Buholzer
Jacques Coté
Emmanuel Dubourg Député, Circonscription de Viau
Lyn Heward
La Fondation communautaire juive de Montréal
Service d'entretien Distinction
SNC-Lavalin
Turbulent Média
TV5

Les amateurs 200 – 499 $

Anonyme
Claude Bédard
Suzanne Blanchet
Construction Deschênes & Perreault
Yves Dagenais
Bernard Lamarre
Lasco Concept
Lectra
Christine Marchildon

Projet spécial – Résidences étudiantes

Cirque du Soleil - 150 000 $
Banque Nationale du Canada – 5 000 $

Fonds de dotation

Placement Culture – 250 000 $

Merci aux donateurs!

CAMPAGNE majeure 2002-2006
5 000 000 $

1 250 000 $

Cirque du Soleil

750 000 $

Fondation Dufresne et Gauthier

400 000 $ - 749 999 $

Patrimoine canadien

300 000 $ - 399 999 $

Alcan

200 000 $ - 299 999 $

Gouvernement du Québec – Programme Placements Culture
Samson Bélair/Deloitte & Touche

100 000 $ - 199 999 $

Pascal Jacob
Power Corporation du Canada
Productions du Dragon

75 000 $ - 99 999 $

Anonyme
Banque Nationale du Canada
Bell
Cirque Éloize
Microsoft Canada
RBC Marché des capitaux

50 000 $ - 74 999 $

Ernst & Young
Fondation J. Armand Bombardier
Groupe Financier Banque TD
IBM Canada
JTI-Macdonald Corp.
Daniel Lamarre
Mouvement des caisses Desjardins
Ogilvy Renault
Quebecor

25 000 $ - 49 999 $

Emergis
Fondation J.- Louis Lévesque
GlaxoSmithKline
KPMG
N.M. Rothschild & Sons Canada
Rona
Transcontinental

10 000 $ - 24 999 $

Aéroports de Montréal
Anonymes (2)
Robert Blain
Bull, Housser & Tupper
Chemin de fer Canadien Pacifique
Employés de l'École nationale de cirque
Famille de Grandpré
Fondation Marc Bourgie
Grand Prix du Canada (GPF1)
Luc Martin
David McAusland
Mercer, Consultation en ressources humaines
Gaétan Morency
Pratt & Whitney Canada
Raymond Chabot Grant Thornton
André Simard
Gilles Ste-Croix
Peter et Mary White

5 000 $ - 9 999 $

Bruno Duguay
Fondation William & Nancy Turner
Marc Lalonde
Lapointe Magne et associés
Mac's Convenience Stores
Marketel
Michel Noël
Pierre Vézina
Vézina, Dufault

1 000 $ - 4 999 $

Axa Canada
Daniela Arendasova
Jocelyn Beaudoin
Alain Blais
Jacques Coté
Yves Dagenais
Jovette Demers
Marc Gagnon
David A. Gilmour
Hyperion Solutions
Marie Langlois
Johanne Larose
Monique Lefebvre
Robert C. Nadeau
Howard Richard
Yves Rocray
Christophe Rousseau
Martin Saintonge
André St-Jean
Marie-Pier Turgeon
Robert Villeneuve

Merci aux donateurs!

États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l'exercice terminé le 30 juin 2010

KPMG

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2010 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire ses revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent avaient tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 10 septembre 2010

*CA auditeur permis n° 14006

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2010

États financiers

Bilan 1

État des résultats 2

État de l'évolution des actifs nets 3

Notes afférentes aux états financiers 4

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	2010 Total	2009 Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	– $	– $	– $	71 515 $	71 515 $	85 002 $
Dépôts à terme de 0,53 % à 0,875 % (2,02 % à 3 % en 2009)	–	–	–	394 411	394 411	821 449
À recevoir du Fonds - bourses	–	–	–	131 072	131 072	99 286
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	–	–	–	48 252	48 252	41 397
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	–	–	–	6 670	6 670	3 180
Débiteurs	–	–	–	43 483	43 483	60 338
Frais payés d'avance	–	–	–	788	788	639
Stocks	–	–	–	1 750	1 750	–
	–	–	–	697 941	697 941	1 111 291
Placements (note 2)	273 087	1 278 275	935 582	438 188	2 925 132	2 202 864
	273 087 $	1 278 275 $	935 582 $	1 136 129 $	3 623 073 $	3 314 155 $
Passif et actifs nets						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	– $	– $	– $	70 865 $	70 865 $	237 594 $
À payer au Fonds d'administration	48 252	131 072	6 670	–	185 994	143 863
Charges à payer	–	–	–	5 757	5 757	9 440
Revenus reportés	–	–	–	250	250	–
	48 252	131 072	6 670	76 872	262 866	390 897
Pertes reportées afférentes aux charges d'exercices futurs (note 3)	(32 762)	(75 590)	–	–	(108 352)	(172 785)
Actifs nets	257 597	1 222 793	928 912	1 059 257	3 468 559	3 096 043
	273 087 $	1 278 275 $	935 582 $	1 136 129 $	3 623 073 $	3 314 155 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi-nistration	2010 Total	2009 Total
Revenus						
Campagne de financement 2002-2006	– $	– $	– $	43 385 $	43 385 $	94 311 $
Campagne annuelle	–	–	–	58 252	58 252	18 554
Campagne pour les résidences	–	–	–	155 000	155 000	150 000
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	–	–	–	102 000	102 000	151 840
Billets - sans reçus (20 %)	–	–	–	25 500	25 500	37 960
Dons avec reçus (100 %)	–	–	–	22 597	22 597	17 392
Commandites	–	–	–	46 150	46 150	52 169
	–	–	–	196 247	196 247	259 361
Fonds - bourses	–	31 786	–	–	31 786	40 734
Fonds - maintien des actifs	6 855	–	–	–	6 855	9 861
Tournoi de golf	–	–	–	–	–	88 424
Autres dons	–	–	–	14 250	14 250	–
Revenus de placements réalisés	–	–	18 785	8 441	27 226	50 155
	6 855	31 786	18 785	475 575	533 001	711 400
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	–	–	–	12 129	12 129	552
Spectacle-bénéfice	–	–	–	32 272	32 272	36 699
Tournoi de golf	–	–	–	–	–	1 493
Exploitation						
Honoraires	–	–	–	6 000	6 000	6 000
Frais de bureau	–	–	–	4 657	4 657	8 103
Frais de repré-sentation	–	–	–	1 337	1 337	1 717
Frais bancaires	–	–	–	1 674	1 674	1 408
Autres bourses	–	–	–	4 500	4 500	–
Frais de gestion	1 274	5 967	3 490	(10 731)	–	–
	1 274	5 967	3 490	51 838	62 569	55 972
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	5 581	25 819	15 295	423 737	470 432	655 428
Don fonctionnement - ENC	5 581	–	–	34 419	40 000	200 000
Don pour collecte de fonds - ENC	–	–	–	132 807	132 807	118 153
Don - Bourses pour étudiants - ENC	–	25 819	–	28 181	54 000	45 750
Don - Projet résidences	–	–	–	155 000	155 000	150 000
Excédent des revenus sur les dépenses	– $	– $	15 295 $	73 330 $	88 625 $	141 525 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi-nistration	2010 Total	2009 Total
Solde au début	257 597 $	1 222 793 $	694 796 $	920 857 $	3 096 043 $	2 772 756 $
Excédent des revenus sur les dépenses	–	–	15 295	73 330	88 625	141 525
Apports reçus à titre de dotation	–	–	187 500	62 500	250 000	258 504
Gain (perte) non réalisé(e) sur placements à la fin de l'année	–	–	31 321	2 570	33 891	(76 742)
Solde à la fin	257 597 $	1 222 793 $	928 912 $	1 059 257 $	3 468 559 $	3 096 043 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

La Fondation de l'École nationale de cirque a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfices sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés. Les revenus de placement, qui seront utilisés pour des dépenses futures, sont reportés et présentés à titre d'apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

c) Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Conformément aux nouvelles normes, les actifs et passifs financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Ces instruments financiers doivent être classés dans des catégories définies. Ce classement détermine la façon dont chaque instrument est évalué ainsi que le mode de présentation des gains et des pertes s'y rapportant.

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Fondation a classé son encaisse et ses dépôts à terme comme « détenus à des fins de transaction », ses débiteurs et sommes à recevoir comme « prêts et créances » et ses dons à payer et charges à payer comme « autres passifs financiers ». Les placements ont été classés comme « disponibles à la vente ».

2. Placements

Les placements sont constitués de 2 610 132 $ (2 202 864 $ en 2009) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 315 000 $ (néant en 2009). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du Fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

3. Pertes reportées afférentes aux charges d'exercices futurs

			2010	2009
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Total	Total
Solde au début	(44 195)$	(128 590)$	(172 785)$	(21 573)$
Revenus de placements réalisés	6 855	31 786	38 641	50 595
Imputation des apports aux résultats	(6 855)	(31 786)	(38 641)	(50 595)
Variation de la valeur marchande des placements au cours de l'exercice	11 433	53 000	64 433	(151 212)
Solde à la fin	(32 762)$	(75 590)$	(108 352)$	(172 785)$

4. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotation pendant l'exercice incluent une contribution du Conseil des arts et des lettres du Québec de 187 500 $ dans le cadre de son Programme Placements Culture.

5. Instruments financiers

a) Risque relié aux taux de change des devises étrangères

Très peu de dons sont effectués en devises étrangères. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

b) Juste valeur

La Fondation a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif à court terme se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils ont une date d'échéance rapprochée en raison de la brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance. Tous les autres instruments financiers sont présentés à la juste valeur.

c) Risque relié aux taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

d) Risque de volatilité

Les investissements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 2 925 132 $ au 30 juin 2010 et sont soumis au risque de volatilité du marché.

e) Risque de crédit

Au 30 juin 2010, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

6. Informations sur le capital

L'objectif de la Fondation de l'École nationale de cirque lors de la gestion de son capital est de maintenir une continuité d'exploitation afin de fournir à ses intervenants un niveau approprié de services et de prestations.

Il n'y a pas de restrictions sur l'utilisation de l'actif net de la Fondation de l'École nationale du cirque.

6. Informations sur le capital (suite)

La Fondation de l'École nationale du cirque gère l'actif net en fonction des risques, de la structure de l'actif net selon les objectifs de la Fondation, de l'évolution des conditions économiques et des risques des actifs sous-jacents.

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie au cours de l'exercice.